



**Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL**  
**Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne**  
**Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com)**

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CA DU 12/9/17**

***Présents*** : Geoffrey BLAFFART , Chantal DAMBLY, Michaël DEMELENNE, Catherine DUNGELHOEFF , Francis PITZ, Benoit VAN TICHELEN

***Excusés*** : Constance CORLOSQUET, Françoise GERARD, Gwenaëlle LEFEBVRE ( procuration), Isabelle LINKENS , Sophie MEUNIER ( procuration), Valérie SAMAIN.

---

#### **1. Approbation du PV du 22 août 2017**

Le PV est approuvé.

Les statuts ont été déposés

Le courrier à Madame Gréoli a été envoyé.

#### **2. Mandat Cresam et représentation aux commissions Aviq/ Mandat Unipso (point 7)**

2.1 Crésam : La Féwassm a envoyé sa candidature à l'AG et au CA. Le Crésam demande la position du groupe des DT et de l'Atsma puisqu'ils sont présents via la Ligue.

Le groupe des DT et l'Atsma doivent signifier à la Ligue leur démission en tant que membre. La Féwassm enverra une candidature au Cresam signée par Benoit Van Tichelen ( Apossm), Valérie Samain ( groupe DT) et Chantal Dambly ( Atsma).

Jusqu'à présent, c'est la Ligue qui proposait un représentant des travailleurs et un représentant des psychiatres. A-t-elle encore sa place au Cresam en tant que SSM si les DT et l'Atsma ne sont plus partenaires ? La Ligue ne représente pas uniquement les SSM mais bien la santé mentale au sens large avec des partenaires de différents secteurs ( psy privé, maisons médicales...).

Faire au Crésam une proposition de modification de statuts pour que ce soit la Féwassm qui propose les représentants des SSM.

Pour rappel : 5 mandats à l'AG, 2 PO et 3 travailleurs dont 1 psychiatre et 4 mandats au CA dont 1 PO et 1 psychiatre.

Les mandats en cours sont prolongés jusqu'à la prochaine AG du Crésam. En attendant cette AG , pourrait-on inviter les administrateurs qui représentent l'Atsma et les DT aux CA de la Féwassm ?

2.2. La candidature commune Féwassm/Fédito est rentrée sous le nom de Catherine Dungalhoff.

2.3 :Unipso : Sophie Meunier et Constance Corlosquet y représenteront la Féwassm. Comment faire passer les subsides de l'Apossm vers la Féwassm ? En attente du retour de Sophie Meunier.

### **3. Décomptes récapitulatifs, 2<sup>ème</sup> avance :suite**

Contact a été pris avec l'AVIQ. Madame Bouton confirme les délais : le 15/9 pour les décomptes récapitulatifs et le 1/10 pour la deuxième avance.

Plusieurs recours sont introduits. Risquent-ils de retarder la deuxième avance ? Cette procédure met en évidence la nécessité de revoir le système de financement qui met en péril le fonctionnement, voire la survie de certains SSM.

En attente de la réponse de la Ministre à notre proposition de rencontre. Si une date est proposée, cette rencontre devra être préparée par 2 ou 3 administrateurs.

Le Crésam a fait une étude exploratoire sur la comparaison du financement des soins ambulatoires en santé mentale en équipe pluri ( SSM flamands , SSM bruxellois, les conventions Inami, les centres de télé accueil, les maisons médicales, les CMP-France ). S'il y a comparaison avec d'autres structures sur le mode de financement, n'y a t-il pas un risque de comparaison sur le mode de fonctionnement, le nombre de consultations... avec le risque d'une uniformisation ?

### **4. Elaboration du ROI :suite**

Les articles sont lus et corrigés en CA. Chantal Dambly se charge de la rédaction de la version définitive.

### **5. Organisation des commissions de travail : suite**

Benoit Van Tichelen propose un texte qui sera le chapeau commun aux 3 commissions. Le texte est approuvé.

Chaque membre recevra une invitation à participer aux travaux des commissions. Cette invitation comprendra : le chapeau commun, les abstracts et les propositions de dates .

Commission politique et stratégique : Catherine Dungalhoff, Constance Corlosquet, Michaël Demelenne

Commission administrative et financière : Sophie Meunier, Isabelle Linkens, Francis Sptz, Geoffrey Blaffart.

Commission éthique et clinique : Benoit Van Tichelen, Gwenaëlle Lefebvre , Valérie Samain, Chantal Dambly.

Finalisation de la mise sur pied des commissions au CA du 10/10/17.

## **6. Semaine de la santé mentale**

Dans le cadre de la semaine de la santé mentale, le Crésam souhaite que des représentants de la Féwassm soient présents en séance plénière de façon à répondre à d'éventuelles interpellations concernant la Féwassm. Goeffrey Blaffart, Chantal Dambly et Benoit Van Tichelen seront présents.

## **7. Mandats Unipso ( voir point 2)**

## **8. Divers**

8.1 :Plan de prévention et promotion de la santé : Aviq

La Féwassm n'était pas encore connue au moment de la mise sur pied de ces groupes de travail. Les personnes désignées n'ont pas toutes reçu les invitations. La communication est défailante, les groupes sont très hétérogènes , hétéroclites, le contexte global de la mise sur pied de ces groupes est assez cahotique.

La Féwassm décide de ne pas réagir.

8.2:Colette Nigot a transmis la version définitive du texte sur l'identité des SSM. Il sera diffusé aux membres

8.3 :L'AG est fixée au 12/12/2017.